16ème
CONFÉRENCE EUROPE-AFRIQUE :

THE ASPEN INSTITUTE FRANCE

30 OCT — 1 NOV 2025

RELEVER LE DÉFI DE L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE

FONDATION MÉRIEUX, ANNECY

RAPPORT DE CONFÉRENCE

janngo · orange · OCP · BANQUE MONDIALE · Clifford Chance · TotalEnergies · STORK AVOCATS · Alexander Hughes · AFRICSEARCH · bpifrance · forvis mazars

MOTS DE LA PRÉSIDENCE

ANNE-GABRIELLE HEILBRONNER

Présidente, Institut Aspen France

« La 16ème Conférence Europe-Afrique de l'Institut Aspen France a constitué une opportunité unique pour des responsables européens et africains d'échanger sur les moyens de promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique, un défi majeur pour nos deux continents. »

PASCAL LAMY

Coprésident de la 16ème Conférence Europe-Afrique
5e Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce
Ancien Commissaire européen au commerce

« Que l'Afrique parvienne ou non à remporter la course entre dynamiques démographiques et dynamiques économiques aura des conséquences majeures, tant pour l'Afrique que pour l'Europe. Nous savons qu'une part déterminante de la réponse réside dans la capacité du continent à créer suffisamment d'emplois pour sa jeunesse. C'est précisément pour cette raison que nous avons décidé de consacrer l'édition de cette année de la Conférence Europe-Afrique à une analyse approfondie de ce sujet, afin d'identifier non seulement des orientations de politique publique, mais aussi, dans l'esprit des réunions Aspen, des partenariats de suivi susceptibles de contribuer concrètement à relever ce défi.

Comme on pouvait s'y attendre, l'essentiel de nos recommandations concerne l'écosystème africain de création d'emplois, composé à la fois d'acteurs publics et privés, ainsi que des ressources nécessaires, des systèmes d'éducation et de formation, des infrastructures de production, et des réseaux d'interactions intelligents entre ces différents éléments, avec pour ambition centrale d'atteindre l'échelle requise. L'une des principales conclusions de nos échanges est la proposition d'engager un « contrat transcontinental pour l'emploi ».

L'objectif de cet instrument conjoint serait d'identifier, de part et d'autre, les tendances de long terme relatives à l'offre et à la demande de travail, de talents et de compétences au sein de l'espace économique euro-africain, afin d'anticiper et de préparer les flux futurs de main-d'œuvre entre les deux continents. Il s'agirait notamment d'atténuer les risques de fuite excessive des compétences et d'aligner, autant que possible, les capacités d'éducation et de formation sur une prospective rigoureuse des capacités de production. Un tel pacte pourrait constituer le socle d'un partenariat concret, susceptible de prendre la forme d'un programme d'actions.

Nous sommes prêts à poursuivre la conception de ce chantier et à identifier, en Afrique comme en Europe, des contributeurs qualifiés susceptibles d'y prendre part. »

LAILA MACHARIA

Directrice, Aspen Initiative for Africa
Coprésidente de la 16ème Conférence Europe-Afrique

« L'éventail des questions abordées lors de la 16ème Conférence Europe-Afrique a mis en évidence à quel point nos défis et nos opportunités sont profondément interconnectés. La qualité des échanges et la diversité des perspectives issues des deux continents ont reflété la conviction fondatrice d'Aspen : un dialogue ouvert, exigeant et fondé sur des principes est indispensable au progrès social et à l'émergence de solutions innovantes et opérationnelles. Nous nous réjouissons de faire de cette conférence le point de départ d'une collaboration plus approfondie, et un socle pour des initiatives conjointes concrètes entre l'Institut Aspen France et l'Aspen Initiative for Africa. »

CONTEXTE

CONFÉRENCE EUROPE AFRIQUE

En novembre 2023, le *New York Times* publiait une série d'articles intitulée : « *The world is becoming more African* ». La population africaine devrait doubler d'ici 2050, transformant en profondeur les pays africains mais aussi leur relation avec le reste du monde.

En 1950, l'Afrique représentait à peine économique propice à l'éclosion des 8 pour cent de la population mondiale, un siècle plus tard elle représentera un quart de l'humanité ! L'âge médian en Afrique est de 19 ans ; en Inde, le pays le plus peuplé au monde, c'est 28 ans, en Chine et aux Etats-Unis 38. En 2030, un jeune sur deux rejoignant le marché du travail mondial sera africain. L'Afrique comptera en 2050 plus de 800 millions de personnes en âge de travailler.

Les implications de cette évolution démographique sont innombrables : urbanisation, infrastructures, commerce international, équilibres mondiaux , immigration, sécurité alimentaire, environnement.

L'emploi des jeunes constitue un défi gigantesque pour l'Afrique et ses partenaires leur capacité ou non de fournir des emplois à la jeunesse africaine aura des conséquences considérables tant sur le plan économique que politique et la stabilité internationale.

Cela nécessite de refonder en profondeur les partenariats, de mobiliser des capitaux à long terme et de créer un cadre institutionnel et talents africains.

Dans ce contexte, comment l'Union européenne et l'Afrique peuvent-elles développer une vision commune et durable ? Institutions publiques, bailleurs internationaux, acteurs privés, fonds souverains et innovateurs doivent aujourd'hui agir ensemble dans une logique d'impact et de coconstruction.

Les 24 et 25 novembre 2025, les dirigeants des États membres de l'Union européenne et des pays de l'Union africaine se réuniront à Luanda, en Angola, pour le 7ème sommet UE-UA dont l'objectif est la poursuite d'un partenariat robuste, équilibré et tourné vers l'avenir.

Les conclusions de la Conférence Europe-Afrique d'Aspen, qui se tiendra quelques jours plus tôt, pourront utilement contribuer au Sommet et placer la création d'emplois pour les jeunes au centre des débats.

JEAN-CHRISTOPHE BAS
Président du Comité préparatoire de la conférence Europe Afrique ; Vice Président, Institut Aspen France

16ème Conférence Europe-Afrique : Relever le défi de l'emploi des jeunes en Afrique

Résumé exécutif

La seizième édition de la Conférence Europe-Afrique a réuni des décideurs publics, des dirigeants du secteur privé, des praticiens du développement, des universitaires et des représentants de la société civile afin d'examiner l'un des défis structurants du XXIe siècle : comment créer des emplois productifs pour une jeunesse africaine en forte croissance.

Avec un âge médian de 19 ans, l'Afrique se situe à un point d'inflexion démographique. D'ici 2040, sa population de jeunes, définie comme les personnes âgées de 15 à 35 ans, atteindra 757 millions, soit une hausse de plus de 200 millions en seulement quinze ans. La population active du continent doublera d'ici 2050, tandis que celle de l'Europe devrait se contracter de près de 20% sur la même période. Cette divergence démographique pèsera de manière déterminante sur l'économie mondiale, les dynamiques migratoires et les trajectoires climatiques.

Les participants ont convenu que le défi de l'emploi est à la fois économique, social et géopolitique. Un chômage élevé chez les jeunes alimente non seulement la frustration, mais affecte aussi la stabilité politique, fragilise la cohésion sociale et infléchit les schémas migratoires, tandis qu'une croissance inclusive peut renforcer la stabilité et élargir les marchés. Malgré ces contraintes, un optimisme lucide s'est dégagé : si les tendances actuelles se maintiennent, d'ici 2050, une personne sur trois dans le monde âgée de 15 à 34 ans sera africaine, incarnant une main-d'œuvre et une base de consommateurs en rapide expansion.

> « D'ici 2050, **une personne sur trois dans le monde âgée de 15 à 34 ans sera africaine** »

L'urgence de la question de l'emploi en Afrique doit également être analysée dans un environnement mondial en recomposition. La fragmentation économique, les rivalités géopolitiques, les ruptures technologiques et les tensions climatiques redessinent les trajectoires de développement. Ni l'Europe ni l'Afrique ne disposent, à elles seules, de la capacité de « façonner l'environnement » international : toutes deux demeurent exposées à des chocs externes qu'elles ne contrôlent pas, allant des perturbations des chaînes d'approvisionnement à la volatilité financière. Cette vulnérabilité partagée renforce la nécessité d'une coopération accrue.

Les discussions ont convergé vers quatre conclusions structurantes :

- **Les institutions publiques et les infrastructures constituent le socle de l'emploi.** Les emplois sont créés par les entreprises, mais celles-ci ne peuvent prospérer que si les institutions publiques garantissent la stabilité, des règles lisibles et un climat de confiance, adossés à des infrastructures fiables. Des systèmes réglementaires prévisibles, une gouvernance budgétaire transparente et des autorités publiques dotées de moyens effectifs sont donc les premières conditions d'un emploi durable.
- **Les systèmes éducatifs doivent évoluer de concert avec le marché du travail.** Les politiques de compétences doivent passer d'un modèle piloté par l'offre à un écosystème tiré par la demande, centré sur l'employabilité et la mise en place de passerelles structurées entre l'école et l'emploi.
- **Le passage à l'échelle de la création d'emplois exige des écosystèmes cohérents.** Des projets isolés ne peuvent absorber les millions de nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année. Les emplois productifs émergent de systèmes intégrés combinant infrastructures, financement, compétences et accès aux marchés. Les clusters industriels, les chaînes de valeur agroalimentaires et les pôles d'innovation numérique illustrent cette logique de montée en puissance.
- **Les partenariats doivent financer l'opportunité et en rendre l'accès possible.** Les finances publiques, nationales comme internationales, doivent jouer un rôle catalyseur via des garanties, des instruments de financement mixte et des co-investissements, tandis que le secteur privé conduit l'exécution. La coopération internationale doit évoluer de l'aide au développement à la co-construction, avec une responsabilité partagée entre l'ensemble des acteurs.

Un consensus net s'est dégagé : la jeunesse africaine n'est pas un problème à résoudre, mais une génération à autonomiser. Créer les conditions de son insertion professionnelle requiert un pacte entre États, investisseurs privés et partenaires internationaux, fondé sur le renforcement institutionnel à long terme plutôt que sur des slogans de « potentiel ».
La création d'emplois en Afrique contribue simultanément à l'atteinte des objectifs climatiques mondiaux, à l'accélération de la prospérité et du développement socio-économique inclusif, à la réduction des pressions liées à la migration irrégulière et au soutien du système multilatéral.

« **La jeunesse africaine n'est pas un problème** à résoudre, mais une **génération à autonomiser** »

Données clés

	Afrique	Europe	Implication
Âge médian	19 ans	44.7 ans	Excédent de main-d'œuvre porté par la jeunesse en Afrique ; déficit lié au vieillissement en Europe
Population en 2050	~2,5 milliards	~700 millions	Une personne sur quatre dans le monde sera africaine
Taux d'emploi informel	~85%	~15%	Nécessité de formaliser et d'élargir les secteurs productifs en Afrique

Évolution de la population jeune en Afrique (2015-2024 en millions) | *World Data Lab*

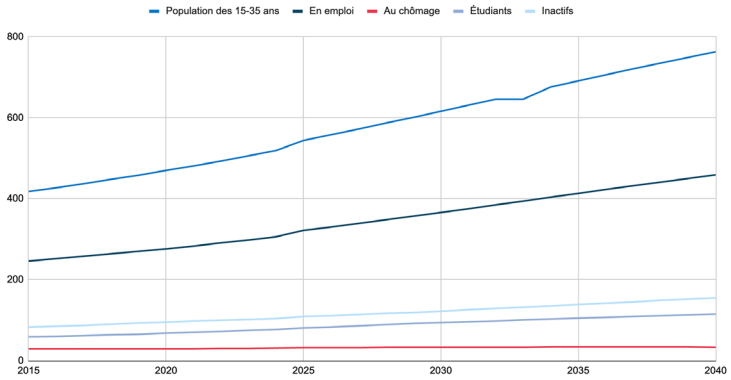

Répartition du statut d'activité des 18–35 ans en Afrique (2025) | *World Data Lab*

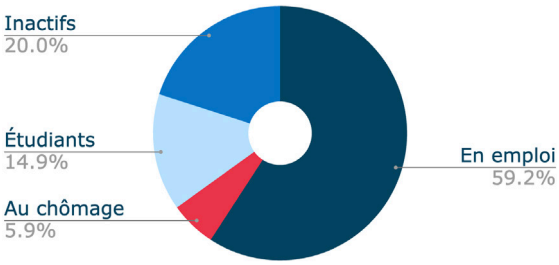

Répartition du statut d'activité des 18–35 ans en Afrique (2040) | *World Data Lab*

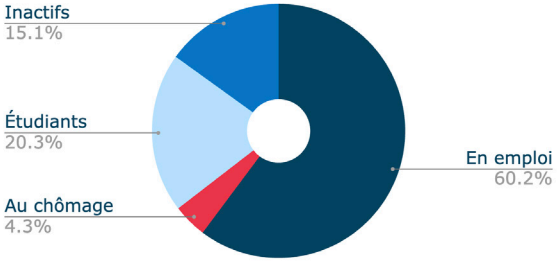

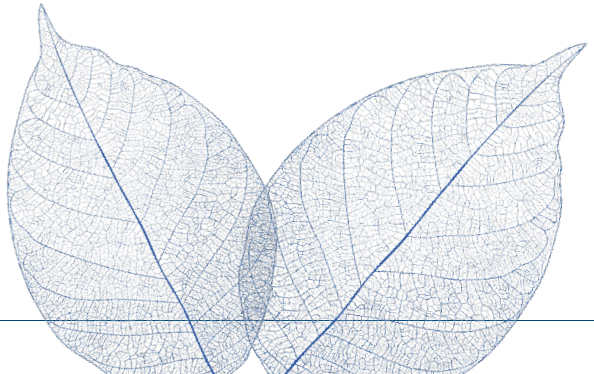

1. Poser le cadre : une rupture démographique

Les sessions d'ouverture ont situé le défi de l'emploi dans un contexte mondial de divergence démographique. L'âge médian de l'Union européenne dépasse désormais quarante ans, tandis que celui de l'Afrique reste inférieur à vingt ans. La population jeune du continent devrait croître d'environ 40% entre 2025 et 2040, pour atteindre près de trois quarts de milliard de personnes. Les villes africaines augmentent de plus de 20 millions d'habitants par an, alors que les infrastructures, l'éducation et l'emploi formel accusent un retard considérable. Selon *World Data lab*, 86% des jeunes en emploi travaillent encore dans le secteur informel, l'agriculture continuant d'employer 44% des jeunes actifs. Cette informalité massive enferme des millions de personnes dans des activités faiblement rémunérées et peu productives, réduit les ressources fiscales et freine la transformation structurelle.

Cette hausse rapide de la population représentera plus de la moitié de la croissance totale de la population active mondiale entre 2025 et 2040. Tandis que d'autres régions connaissent un recul démographique, la population africaine en âge de travailler continuera d'augmenter rapidement, positionnant le continent comme futur centre de gravité de l'offre mondiale de travail. Ce « boom de la jeunesse » n'est pas un phénomène temporaire, mais une caractéristique structurelle de l'économie mondiale du XXIe siècle. L'ampleur de cette transformation pèsera sur la stabilité économique et sociale globale, selon que la croissance se traduira ou non par des emplois productifs.

Cette réalité démographique s'inscrit dans un paysage économique complexe. Selon la Banque mondiale, la croissance du PIB régional devrait s'établir en moyenne à 3,8% en 2025 et à 4,4% en 2026-2027, marquant une reprise après les chocs récents, mais demeurant insuffisante pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. Les dynamiques de croissance actuelles se traduisent insuffisamment par une création d'emplois significative : chaque point de croissance du PIB n'entraîne qu'une hausse de 0,04 point de l'emploi salarié. Cet écart souligne la nécessité d'une croissance plus inclusive, tirée par la productivité, capable de générer des emplois décents. Les participants ont mis en évidence le paradoxe d'une croissance sans emplois : alors même que les performances macroéconomiques restent robustes dans de nombreux pays africains, l'emploi demeure largement informel, précaire et inégalement réparti sur le plan géographique.

Plusieurs intervenants ont souligné que l'expansion démographique, si elle n'est pas accompagnée de gains de productivité, risque de produire une génération de jeunes sous-employés. Les implications sont économiques, sociales et géopolitiques : l'emploi conditionne le caractère inclusif de la croissance, tandis que l'absence de perspectives alimente frustration, migration et instabilité, influençant la gouvernance, la sécurité régionale, et même les politiques migratoires européennes. Dans le même temps, cette cohorte de jeunes constitue un dividende potentiel si gouvernements, investisseurs et communautés parviennent à le mobiliser. Le défi est double : créer suffisamment d'emplois pour des dizaines de millions de nouveaux entrants chaque année, et garantir que ces emplois produisent à la fois productivité et dignité. L'alternative, celle d'une vaste population de jeunes sous-employés ou exclus, entraînerait des conséquences sociales et politiques majeures bien au-delà des frontières africaines.

Comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, l'Afrique et l'Europe sont confrontées à des pressions structurelles communes : stress climatique, migrations, fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans l'économie multipolaire actuelle, aucun des deux continents ne « façonne » pleinement l'environnement international ; tous deux subissent des chocs externes qu'ils ne peuvent pas entièrement maîtriser.

Le débat a souligné que la démographie ne devient un destin que lorsque les institutions échouent. Une gouvernance solide peut transformer la croissance de la population en un dividende de productivité ; à l'inverse, des institutions faibles peuvent en faire un facteur d'instabilité. La session s'est conclue sur un constat à la fois réaliste et urgent : l'accélération démographique de l'Afrique est irréversible, mais ses effets peuvent être orientés. Des réformes cohérentes, des investissements suffisants et des partenariats intercontinentaux peuvent permettre à l'essor de la jeunesse africaine d'alimenter la croissance mondiale pendant des décennies.

2. Fondements institutionnels de la création d'emplois

Créer des emplois à grande échelle exige davantage que des initiatives de court terme ou des financements projet par projet. Cela dépend de la crédibilité et de la cohérence des institutions publiques qui structurent l'environnement des affaires. Au fil des sessions, les participants ont convergé sur un point : les emplois émergent là où la gouvernance est prévisible, où les finances publiques sont transparentes et où la coordination des politiques publiques permet aux entreprises d'investir avec confiance.

Des exemples issus de plusieurs pays ont illustré ce lien entre la gouvernance et la création d'emplois. Au Bénin, la création de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC Bénin) est devenue un cas de référence quant à la manière dont une institution financière nationale peut structurer le développement des PME et stimuler l'industrialisation locale. En mobilisant des capitaux à long terme et des schémas de co-investissement, la CDC Bénin soutient des pôles d'agro-transformation et de logistique qui créent de l'emploi au-delà de la capitale. De même, en Côte d'Ivoire, le fonds public de garantie destiné aux PME, couvrant jusqu'à 70% des prêts agricoles, a été présenté comme un mécanisme crédible permettant de réduire le risque du crédit privé tout en maintenant une discipline commerciale.

Les échanges ont rappelé à plusieurs reprises que la stabilité macroéconomique constitue une condition préalable à l'emploi. Les pressions inflationnistes, la volatilité des taux de change et l'augmentation du service de la dette continuent de restreindre les marges budgétaires et l'expansion du crédit privé dans de nombreuses économies.

Les pays ayant conservé des ancrages budgétaires crédibles, à l'instar du Maroc, ont pu attirer des investissements industriels et d'infrastructure précisément parce que leurs cadres de politique économique réduisent le risque perçu par les investisseurs. Les participants ont souligné que la transparence de la dépense publique et la prévisibilité fiscale sont essentielles au maintien de la confiance du secteur privé.

La décentralisation a également été identifiée comme un levier institutionnel de création d'emplois. Donner aux administrations régionales et municipales les moyens d'adapter les programmes de formation, les incitations à l'investissement et la gestion du foncier aux besoins locaux permet de traduire les politiques nationales en opportunités concrètes.

Un autre thème récurrent a été la nécessité d'une coordination étroite entre les acteurs publics et privés. La fragmentation des décisions, lorsque les ministères, bailleurs et investisseurs mènent des stratégies parallèles, a été identifiée comme un obstacle majeur à l'atteinte de l'impact. Les participants ont plaidé pour des plateformes de coordination institutionnalisées reliant les ministères des finances, du travail et de l'industrie aux chambres de commerce et aux organisations professionnelles. Les écosystèmes automobiles et aéronautiques du Maroc ont été cités comme exemples de l'alignement possible entre l'État, les systèmes de formation et les investisseurs pour soutenir des emplois à forte valeur ajoutée.

Enfin, les participants ont réaffirmé que la finance du développement doit agir comme catalyseur, et non comme substitut de l'initiative privée. Le rôle des institutions financières de développement (IFD) et des investisseurs publics nationaux, tels que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale en Côte d'Ivoire, consiste à atténuer les risques par le co-investissement et les garanties, plutôt que d'évincer le capital domestique. Des mécanismes de garantie, des véhicules de financement mixte et des instruments fondés sur la performance peuvent débloquer le crédit vers des secteurs insuffisamment servis et contribuer à la création d'emplois.

> « **La finance du développement doit agir comme catalyseur,** et non comme substitut de l'initiative privée »

Les intervenants ont convenu que la confiance institutionnelle, ancrée dans une gouvernance stable et une régulation claire, est un moteur déterminant de l'emploi : là où les institutions fonctionnent, les entreprises se développent ; là où elles faiblissent, l'informalité domine.

Recommandations et pistes d'action :

- Favoriser des cadres juridiques et fiscaux incitatifs pour les secteurs intensifs en main-d'œuvre.
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes, prévisibles et coordonnées afin d'encourager l'investissement et la création d'emplois.
- Faire du secteur public un moteur de création d'emplois en mobilisant le capital public pour structurer et accélérer une croissance et l'emploi portés par le secteur privé.

Du potentiel à la mise en œuvre : changer d'échelle dans la création d'emplois

Transformer la croissance africaine en emplois de masse suppose de passer de projets isolés à des écosystèmes économiques intégrés. Tout au long de la conférence, les participants ont insisté sur le fait qu'une création d'emplois durable se produit lorsque les gouvernements, les investisseurs et les communautés alignent les infrastructures, le financement et les politiques de compétences autour de secteurs à fort effet multiplicateur. L'accent a été mis sur la réplication de modèles éprouvés plutôt que sur leur réinvention, notamment par des interventions ciblées dans des secteurs à forte capacité d'entraînement tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les petites et moyennes entreprises (PME), combinées à des politiques soutenant les chaînes de valeur locales et le capital humain.

L'agriculture occupe une place centrale. Elle demeure le premier employeur du continent, mobilisant plus de la moitié de la population active, tout en ne contribuant qu'à moins d'un cinquième du PIB. Les intervenants ont souligné que la création d'emplois dans l'agriculture ne repose pas sur l'agriculture de subsistance, mais sur le développement de chaînes de valeur reliant la production, la transformation, la logistique et l'accès aux marchés, multipliant l'emploi à chaque étape. Au Bénin, par exemple, des programmes d'alimentation scolaire s'approvisionnant auprès de producteurs locaux ont créé des débouchés stables pour les petits exploitants tout en soutenant des coopératives d'agro-transformation. De même, l'écosystème régional du groupe OCP, combinant production d'engrais, formation des agriculteurs et logistique, a été cité comme un exemple de stratégie industrielle intégrée accélérant la création de valeur et la création d'emplois à grande échelle.

« **Les PME constituent** par ailleurs l'épine dorsale des économies africaines : elles représentent **jusqu'à 90%** des entreprises et la majorité des nouveaux emplois »

Les PME constituent par ailleurs l'épine dorsale des économies africaines : elles représentent jusqu'à 90% des entreprises et la majorité des nouveaux emplois. Toutefois, leur survie et leur croissance restent fragiles, en raison d'un accès limité au financement, aux infrastructures et aux marchés. Les politiques de l'emploi doivent donc évoluer vers la construction d'un véritable écosystème des PME, c'est-à-dire un environnement propice à leur montée en puissance. La politique industrielle joue ici un rôle déterminant : dans plusieurs pays, des stratégies sectorielles ciblées ont montré que la volonté politique, l'investissement coordonné et la cohérence réglementaire pouvaient produire des gains rapides en matière d'emploi.

Les filières automobiles et aéronautiques du Maroc, par exemple, se sont structurées en une décennie grâce à des coalitions public-privé délibérées combinant investissements en infrastructures, la formation de la main-d'œuvre et la facilitation des exportations. Des initiatives comparables dans les parcs industriels du Sénégal et les zones textiles d'Éthiopie ont été présentées comme autant de preuves qu'une stratégie claire et des infrastructures fiables attirent des investisseurs capables de soutenir un emploi industriel durable.

Pour les PME, la compétitivité constitue le facteur décisif. Comme l'ont relevé les participants, aucune politique de promotion de l'entrepreneuriat ne compensera un environnement d'exploitation non compétitif. L'accès à une électricité fiable, à une logistique efficace et à une fiscalité transparente est indispensable à la survie des entreprises. Lorsque les produits importés se révèlent moins chers que la production locale, la création d'emplois s'enraye.

La cohérence des politiques publiques doit donc viser la productivité, afin de permettre aux producteurs domestiques de concurrencer efficacement, sur les marchés nationaux comme internationaux.

Le secteur des services a également été reconnu comme un moteur croissant de l'emploi, en particulier pour les jeunes. Selon World Data Lab, les services devraient dépasser l'agriculture comme premier employeur des jeunes d'ici 2030, représentant 43% de l'emploi, contre 42% pour l'agriculture. Cette évolution souligne l'importance de relier les compétences et les PME à une croissance tirée par les services. Toutefois, l'emploi numérique demeure fortement informel et précaire. Les participants ont recommandé que les gouvernements conçoivent des cadres fiscaux et réglementaires permettant de légitimer et de protéger ces nouvelles formes de travail, tout en veillant à ce que les bénéfices de la numérisation ne restent pas confinés à quelques grandes capitales technologiques africaines.

La leçon générale est sans ambiguïté : la création d'emplois ne peut résulter d'interventions fragmentées. Les écosystèmes productifs ne peuvent émerger que si les infrastructures, le financement et le capital humain évoluent simultanément. Le passage du potentiel à la réalité dépend de l'alignement entre politiques publiques et initiative privée, afin de tirer parti de l'élan démographique africain et de favoriser un emploi de masse, au service d'une prospérité inclusive.

> « **Les écosystèmes productifs ne peuvent émerger** que si les infrastructures, le financement et le **capital humain évoluent simultanément** »

Recommandations et pistes d'action :

- Investir dans des écosystèmes de chaînes de valeur intégrées, de bout en bout, plutôt que dans des projets isolés, en privilégiant l'intégration et la création de valeur.
- Financer des pôles décentralisés de création d'emplois, adossés aux avantages comparatifs locaux (agriculture, textile, énergies renouvelables, industrie manufacturière, tourisme), notamment au-delà des capitales.
- Réorienter la politique industrielle vers la compétitivité, en incitant aux gains de productivité.

Compétences en transition : repenser l'éducation et la formation

« Les systèmes éducatifs africains privilégient encore trop souvent les **diplômes au détriment des compétences** »

L'éducation a été identifiée à plusieurs reprises comme la charnière entre l'opportunité démographique et la croissance productive. Les intervenants ont averti que les systèmes éducatifs africains privilégient encore trop souvent les diplômes au détriment des compétences. À l'échelle du continent, 43% des jeunes n'ont qu'un niveau de scolarité primaire ou inférieur, tandis que seuls 8% ont achevé des études supérieures. Le décalage entre l'enseignement dispensé et la demande du marché du travail affaiblit l'employabilité et ralentit les gains de productivité.

Les participants ont appelé à un basculement structurel de l'enseignement académique vers l'enseignement professionnel et technique, en alignant les curricula sur les besoins du marché. Les dispositifs d'apprentissage et de formation en alternance, qui combinent enseignements théoriques et expérience en entreprise, ont été présentés comme les instruments les plus efficaces pour améliorer l'employabilité. Les nouveaux centres de formation du Bénin, appuyés par des partenariats entre le gouvernement et des bailleurs internationaux, ont été cités comme exemples prometteurs de collaboration entre le monde éducatif et le secteur productif.

Les débats ont également mis en avant la nécessité de parcours structurés entre l'école et l'emploi. Les subventions salariales ciblées pour les jeunes, les garanties de premier emploi et les programmes de mentorat, tels que ceux expérimentés au Kenya et en Côte d'Ivoire, peuvent faciliter l'entrée sur le marché du travail. Les participants ont insisté sur le rôle direct que doivent jouer les entreprises, notamment en accueillant des apprentis et en délivrant des certifications techniques reconnues au-delà des frontières.

La disruption numérique représente à la fois une menace et une opportunité pour l'éducation. À mesure que l'économie mondiale se numérise, l'écart de compétences se creuse : seuls 17% des jeunes disposent d'une littératie numérique de base, contre 38% à l'échelle mondiale. Cet écart limite l'accès à des emplois à plus forte valeur ajoutée dans les services et les technologies.

Les intervenants ont aussi souligné un paradoxe de l'ère numérique : à mesure que l'IA générative progresse, les emplois de codage d'entrée de gamme et certains emplois administratifs reculent, tandis que la demande de compétences numériques avancées augmente. Cette « inversion des compétences » risque de laisser une partie des diplômés à distance, tout en récompensant ceux qui savent s'adapter, concevoir et analyser. Les participants ont enfin relevé le potentiel des plateformes d'apprentissage en ligne et des programmes de certification à faible coût pour atteindre les jeunes des zones rurales.

L'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés s'est imposée comme un impératif d'équité et d'efficacité. La participation des femmes au marché du travail demeure entravée par la garde d'enfants, les enjeux de sécurité et certaines normes sociales. Des horaires de formation flexibles, des réseaux de transport sûrs et des bourses ciblées ont été identifiés comme des leviers pour élargir l'accès des femmes aux filières techniques et scientifiques. Les intervenants ont souligné que la levée de ces barrières structurelles est essentielle à une croissance de l'emploi véritablement inclusive.

Le consensus a été clair : les politiques de compétences doivent évoluer d'un modèle d'éducation piloté par l'offre vers un écosystème guidé par la demande. Les résultats éducatifs doivent être évalués non pas au regard des seuls taux de diplomation, mais au prisme des taux d'insertion et de maintien dans l'emploi.

Recommandations et pistes d'action :

- Recentrer les systèmes éducatifs sur l'employabilité, en privilégiant les compétences techniques, entrepreneuriales et numériques.
- Aligner les curricula sur les besoins du secteur privé, en particulier dans les infrastructures, les STEM (sciences, technologies, ingénierie, mathématiques) et les énergies renouvelables.
- Faire le lien entre la formation et le premier emploi grâce à des dispositifs incitatifs (apprentissage, mentorat, subventions salariales ciblées).
- Faire de la certification des compétences professionnelles une priorité : développer des titres reconnus par les employeurs, portables au niveau national, afin que les travailleurs puissent attester de leurs compétences et que les entreprises recrutent et fassent évoluer les talents plus rapidement.

5. Le rôle du secteur privé : du financement aux infrastructures

Les sessions de clôture sont revenues à une question centrale : quels types d'investissements créent effectivement des emplois, et pour qui ? Les participants ont convenu que le secteur privé est indispensable à la transformation de l'emploi en Afrique, mais que son impact dépend de la qualité de l'environnement des affaires, des infrastructures sous-jacentes et de l'accès au financement.

L'accès au financement demeure la contrainte décisive pour les PME, qui représentent environ 90% des entreprises privées et plus de 60% de l'emploi dans la plupart des pays africains. Les exigences de garanties, des taux d'intérêt élevés et une perception accrue du risque limitent l'allocation de crédit. Dès lors, élargir l'accès au crédit nécessite des instruments de partage du risque plutôt que de nouvelles subventions. Le fonds de garantie des PME en Côte d'Ivoire a élargi le financement à l'agriculture et aux entreprises dirigées par des femmes, sans fausser les incitations du marché. Au Bénin, la Caisse des Dépôts et Consignations mobilise l'épargne domestique pour cofinancer des infrastructures logistiques et agro-industrielles, démontrant comment le capital national peut soutenir l'investissement à long terme.

La fiabilité des infrastructures est tout aussi critique pour la compétitivité. Les pénuries d'électricité persistantes, l'inefficacité des réseaux de transport et la couverture limitée en haut débit entravent la croissance des entreprises et augmentent les coûts de production. En Afrique subsaharienne, l'instabilité électrique, à elle seule, est associée à des pertes d'emploi de 5 à 14 points de pourcentage, ce qui se traduit par une perte annuelle estimée à 4% du PIB. Les participants ont insisté sur l'importance d'investir dans des solutions énergétiques hybrides, des corridors logistiques et la connectivité numérique afin de relier les entreprises aux marchés et de faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur. L'énergie nucléaire a également été présentée comme une solution potentielle à long terme, offrant une production de base stable et bas-carbone, complémentaire du solaire et de l'éolien, et susceptible de soutenir une activité industrielle continue. Pourtant, malgré un potentiel considérable en matière d'énergies renouvelables, l'Afrique capte encore moins de 3% des financements mondiaux dédiés à l'énergie propre. Les infrastructures orientées vers l'emploi, telles que l'électrification rurale, les routes secondaires et l'irrigation, offrent à la fois des emplois immédiats dans la construction et des gains de productivité durables une fois les projets achevés.

Les partenariats public-privé constituent l'un des cadres les plus efficaces pour financer et gérer ces actifs. Les zones industrielles du Maroc, les concessions de transport au Kenya et les parcs d'énergies renouvelables au Sénégal illustrent comment des contrats clairement définis et une supervision transparente peuvent permettre de déployer des infrastructures à grande échelle tout en préservant la stabilité budgétaire. La confiance des investisseurs et un environnement favorable, porté par des politiques publiques adéquates, sont des prérequis essentiels pour attirer la participation du secteur privé.

« Les actifs domestiques de l'Afrique, estimés à **4 000 milliards de dollars**, restent une source de **financement à long terme** sous-exploitée »

Parallèlement, la mobilisation de l'épargne domestique et externe demeure une priorité complémentaire. Les actifs domestiques de l'Afrique, estimés à 4 000 milliards de dollars, restent une source de financement à long terme sous-exploitée. En outre, les transferts de fonds de la diaspora, qui dépassent 95 milliards de dollars par an, excèdent l'aide au développement. Canaliser ne serait-ce qu'une fraction de ces ressources vers l'investissement productif, via des fonds de diaspora régulés ou des véhicules de financement mixtes, pourrait accroître l'accès à des capitaux patients pour les PME et les projets d'infrastructure.

In fine, la contribution du secteur privé à l'emploi repose sur le partenariat. Les gouvernements doivent garantir la stabilité, des infrastructures et des incitations transparentes ; les entreprises doivent investir, former et intégrer des fournisseurs locaux. Politique industrielle, gouvernance budgétaire et innovation financière convergent vers un même objectif : une entreprise productive, génératrice d'emplois décents et durables.

Recommandations et pistes d'action :

- Investir dans des infrastructures productives et fondamentales, améliorant la compétitivité, élargissant l'accès aux marchés et accélérant la croissance et la création d'emplois.
- Renforcer les mécanismes de financement mixte combinant garanties publiques et prise de risque privée.
- Simplifier l'accès au financement pour les PME, en particulier celles dirigées par des jeunes, des femmes et situées en zones rurales, qui manquent de garanties ou d'historique de crédit.

6. Technologies africaines et intelligence artificielle : déployer les opportunités dans un paysage fragmenté

Les dernières sessions ont exploré la frontière des opportunités : l'économie numérique africaine et l'essor de l'intelligence artificielle. Les participants ont décrit la transition technologique comme une révolution porteuse de promesses, mais aussi comme un facteur de risque. La numérisation transforme déjà les marchés du travail, mais ses bénéfices demeurent inégalement répartis entre les pays, les villes et les genres. Seule une minorité de jeunes Africains possède des compétences numériques de base, et les femmes demeurent sous-représentées. Selon l'*International Finance Corporation*, la transformation numérique du continent pourrait ajouter environ 180 milliards de dollars, soit près de 6% du PIB, d'ici 2030. Toutefois, les opportunités restent fortement concentrées : quatre pays, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya et l'Égypte, attirent encore plus de 80% des flux totaux de capital-risque.

À partir de l'expérience kényane, les participants ont illustré comment l'innovation mobile peut transformer des écosystèmes d'emploi. Parmi les exemples évoqués figure l'écosystème *M-Pesa*, rendu possible par un réseau dense d'agents, une identité nationale universelle, des dispositifs de *KYC* (connaissance du client) et une réglementation permettant à l'innovation de se déployer rapidement.

« Les opportunités restent fortement concentrées : **quatre pays, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya et l'Égypte, attirent encore plus de 80% des flux totaux de capital-risque** »

L'*Africa Digital Media Institute (ADMI)* a également été mis en avant pour son modèle d'alternance performant dans l'animation, le jeu vidéo, le cinéma et le son : environ 67% des étudiants reçoivent une offre d'emploi à l'obtention du diplôme et plus de 90% sont en emploi dans les six mois, les *freelances* mentorés gagnant souvent davantage que leurs homologues salariés. La plateforme *Twiga Foods* a également été soulignée, reliant 13 000 agriculteurs à environ 6 000 fournisseurs et 2 000 points de vente.

Le débat sur l'intelligence artificielle a été l'un des plus dynamiques. Les participants ont reconnu que l'IA générative et l'automatisation pourraient remplacer certaines tâches routinières au sein des services, tout en offrant jusqu'à 30% de gains de productivité dans la logistique, l'agriculture et les fonctions de *back-office*. Les employeurs utilisent déjà l'IA pour remplacer une partie des tâches de codage et de traitement de données de niveau débutant, ce qui rehausse les exigences à l'égard des diplômés et réduit la durée de validité des compétences « de première année ».

La conséquence est claire : les curricula doivent être actualisés plus fréquemment, en intégrant l'IA dans des apprentissages par projet et par l'expérience. L'élargissement des portes d'entrée pratiques, via l'apprentissage, des premiers emplois subventionnés et des projets de *portfolio*, peut garantir que les jeunes professionnels apprennent par la pratique et utilisent l'IA comme amplificateur de productivité plutôt que comme substitut. Plusieurs contributeurs ont toutefois averti que, sans normes de travail équitables, sans renforcement des capacités locales et sans une meilleure captation de la valeur, l'IA générative pourrait accroître les inégalités mondiales en poussant les travailleurs à faibles revenus vers des formes de microtravail numérique largement invisibles.

Au-delà de ces enjeux, les intervenants ont insisté sur des prérequis très concrets : une électricité et une connectivité fiables là où les entreprises opèrent ; des infrastructures de paiement et d'identification de confiance, assorties de régulations qui accompagnent l'innovation plutôt que de l'étouffer ; et des systèmes de compétences capables de s'actualiser à un rythme compatible avec l'évolution du marché. Les participants ont convenu que l'avantage comparatif de l'Afrique réside moins dans une compétition frontale avec les géants mondiaux de la technologie que dans l'usage de la technologie pour résoudre des problèmes africains, notamment en agriculture, en logistique, en accès à l'énergie et en résilience climatique. La capacité à consolider les fondamentaux déterminera si la numérisation devient l'un des moteurs les plus puissants de création d'emplois sur le continent.

Recommandations et pistes d'action :

- Investir dans les infrastructures numériques (centres de données, réseaux de fibre optique, plateformes *cloud*, etc.) afin d'améliorer la connectivité et d'accélérer la numérisation.
- Combler le déficit de compétences en IA et en numérique en les intégrant aux curricula éducatifs, tout en s'appuyant sur des partenariats avec des entreprises technologiques pour structurer un vivier de talents.
- Concilier innovation et inclusion, afin que les bénéfices de l'IA et du travail numérique profitent au plus grand nombre, sans creuser les inégalités existantes.

Conclusion : vers un pacte pour l'emploi

Au fil des sessions, un constat s'est imposé : le défi de l'emploi en Afrique ne peut être relevé par un acteur unique. Il requiert un pacte pour l'emploi, c'est-à-dire une alliance structurée entre les États, les investisseurs, les systèmes éducatifs et la jeunesse elle-même.

Les gouvernements doivent garantir la stabilité et l'équité ; les investisseurs doivent élargir leur appétence au risque et renforcer les ancrages locaux ; les systèmes éducatifs doivent renforcer les compétences et préparer à l'insertion professionnelle ; les partenaires internationaux doivent passer d'une logique d'aide à une logique de co-investissement.

Si le XX^{e} siècle a été marqué par l'industrialisation de l'Asie, le XXI^{e} siècle sera façonné par l'entrée de l'Afrique au cœur de la main-d'œuvre mondiale. La transformation démographique de l'Afrique n'a rien d'automatique : c'est un projet en construction. La 16ème Conférence Europe-Afrique s'est achevée sur ce double registre d'humilité et d'ambition, rappelant que, même si l'avenir demeure incertain, une vision partagée et un sens de la responsabilité peuvent en orienter le cours. Le défi pour l'Afrique et ses partenaires n'est pas de prévoir chaque rupture, mais de préparer des sociétés, des économies et des institutions capables de s'y adapter. Emploi, éducation et gouvernance constituent les fondements de cette résilience.

Enfin, plusieurs participants ont souligné l'efficacité de l'organisation de cette édition autour d'une question directrice unique et ont recommandé de préserver ce format pour les futures éditions. Ils ont également insisté sur le fait que les tendances démographiques, les dynamiques économiques et les mutations technologiques renforcent l'interdépendance entre les deux continents. Comprendre l'avenir de l'emploi des jeunes en Afrique suppose de prendre en compte la dimension afro-européenne de ces enjeux et les liens structurels qu'elle induit.

Un appel fort a également été lancé pour passer de la discussion à la mise en œuvre. Les participants ont proposé de commander une étude rigoureuse réunissant des projections démographiques, des scénarios économiques, la répartition sectorielle de la valeur ajoutée et une analyse des flux futurs entre l'Afrique et l'Europe. Les données existantes pourraient être mobilisées et le travail serait mené par des experts des deux continents afin de produire des résultats concrets et quantifiés. Une telle étude apporterait de la clarté, soutiendrait un débat public plus rationnel sur les migrations et permettrait de contester les récits selon lesquels l'Europe attirerait au détriment de l'Afrique des talents essentiels, notamment dans des secteurs tels que la santé.

Transformer ces réflexions en un programme de travail opérationnel permettrait à la communauté de construire une compréhension approfondie du paysage euro-africain à long terme et d'offrir une base plus solide au dialogue et à la coopération.

Dans l'ensemble, la conclusion de cette édition est une invitation à inscrire ce travail dans la durée, de manière collective. L'accent mis sur la clarté, la structuration de l'analyse et la responsabilité partagée rappelle que ces échanges ne prennent pleinement leur valeur que s'ils débouchent sur un engagement continu. L'enjeu, désormais, est de maintenir l'élan créé, de consolider les partenariats noués et de veiller à ce que les prochaines étapes soient à la hauteur de l'ambition et du sérieux qu'impose le sujet.

PROGRAMME

Jeudi 30 octobre

19h : Cocktail de bienvenue

- **Dorothée Lintner, Jean-Christophe Bas**

20h : Dîner d'ouverture - Un grand défi pour l'Afrique : développement durable, création d'emploi et changement climatique

- **Lee White**

Vendredi 31 octobre

Séance d'ouverture

9h – 9h30 : Mots d'accueil et ouverture de la Conférence

- **Anne-Gabrielle Heilbronner**, **Pascal Lamy**

9h30-9h45 : L'avenir de l'emploi des jeunes en Afrique du point de vue des données

- Présentation du World Data Lab - **Reshma Sheoraj**

9h45 – 11h30 : Session 1 – Quel cadre institutionnel africain et quels partenariats internationaux pour relever le défi de l'emploi des jeunes ?

- Comment créer un cadre réglementaire et développer des politiques propices à la création d'emploi ?
- Investir dans les secteurs structurants de l'économie et créateurs d'emplois.
  - Chair : **Nayé Anna Bathily**
  - **Siby Diabira, Denis-Charles Kouassi**, **Maryse Lokossou, Saïd Ibrahimi**

11h30-11h45 : Pause

11h45-12h30 : Carte blanche - OCP Group

- Europe-Afrique : co-construire la souveraineté alimentaire à l'ère des transitions écologiques
- **Marouane Ameziane, Arthur Minsat, Kako Nubukpo**

12h30 – 14h : Déjeuner

PROGRAMME

14h15 – 18h30 : Session 2 – L'emploi, le grand défi pour l'Afrique : comment actionner les leviers créateurs d'emplois ?

- Identifier les expériences innovantes et réussites pour les developper à grande échelle

14h15-15h : Table ronde autour de livres et de leurs auteurs – **L'Afrique dans un monde en recomposition : quo vadis ?**

- Chair : **Quentin Velluet**
- **Benoît Chervalier, Étienne Giros, Kako Nubukpo**

15h-15h15 : Keynote

- **Abdoulaye Bio Tchané sur la création d'emploi au Bénin**

15h15-16h15 : Les enjeux de l'éducation, de la formation et des ressources humaines pour faciliter l'accès à l'emploi

- La qualité des emplois (secteur informel, emplois qualifiés) ;
- Le défi des besoins de formation techniques et technologiques par rapport aux filières généralistes ;
- Les recherches et recrutements de talents.
  - Chair : **Abdou Diop**
  - **Elisabeth Moreno, Patrick Koffi Plaktor, Jean-Philippe Torres**

16h15-16h45 : Pause

16h45-18h15 : Le rôle du secteur privé :

- Quels financements pour développer l'économie africaine et l'emploi ? Quelles infrastructures ?
- Développement énergétique et industrialisation verte.
  - Chair : **Mustapha Mourahib**
  - **Mossadeck Bally, Isabelle Bébéar, Joëlle Kouassi, Momar Nguer, Lassina Zerbo**

19h30 : Cocktail

20h : Dîner

- **Laila Macharia, Nachouat Meghouar, Ileana Santos, Ndeye Fatou Touré**

PROGRAMME

Samedi 1er novembre

9h – 12h30 : Session 3 – Une jeunesse africaine dynamique qui s'engage pour la création d'emplois

9h-10h30 : L'African Tech, un vivier d'emplois d'avenirs

- **9h-9h15 : Focus spécial**, le rôle de la jeunesse dans la Tech africaine avec **Jennifer Chimanga**
- Chair : **Thierry Lacroix**
- **Mugo Kibati, Grégoire de Padirac**

10h30-10h45 : Pause

10h45-11h30 : L'écosystème des start-up, l'expérience kenyane

- Chair : **Didier Acouetey**
- **Laila Macharia**

11h30-12h : Clôture, Synthèse des travaux et recommandations

12h30 – 14h : Déjeuner de clôture

PARTICIPANTS

PIERRE ABILY
Associé, EY

DIDIER ACOUETEY
Président, AfricSearch

ARNAUD KARL ADOVELANDE
Directeur du Département Consignations et Produits en Développement, CDC Bénin

MAROUANE AMEZIANE
Directeur général, Produits et solutions spécialisés, OCP Groupe

CORINNE AMORI BRUNET
Ambassadrice du Bénin en France

CAROLINE ARSAC
Directrice Afrique, IECD - Institut Européen de Coopération et de Développement

FATOUMATA BA
Fondatrice & Directrice générale, Janngo Africa ; Administratrice Institut Aspen France

SCHWAN BADIROU GAFARI
Directeur conseil souverain, Lazard Group

MOSSADECK BALLY
Directeur général, Groupe Azalaï Hotels

NAYÉ ANNA BATHILY
Directrice régionale, relations extérieures, Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale

JEAN-CHRISTOPHE BAS
Chairman of the Preparatory Committee for the Europe Africa Conference, Vice President, Aspen Institute France

ISABELLE BÉBÉAR
Directrice des affaires internationales et européennes, Bpifrance ; Membre du conseil d'administration, Institut Aspen France

ABLA BENKIRANE
Directrice de la transformation et cheffe de cabinet – Produits et solutions spécialisés, Groupe OCP

ABDOULAYE BIO TCHANÉ
Ministre du Développement, Bénin

PAUL BRELOFF
PDG et co-fondateur, Shortlist

BENOÎT CHERVALIER
Président-fondateur, BCH Invest Group ; Président, Africa Business Europe

PARTICIPANTS

JENNIFER CHIMANGA
Associée, Co-directrice Afrique, Clifford Chance

AMINE DABCHY
Directeur de la communication et des affaires publiques, OCP Nutricrops ; Aspen, Young Leader Engagé, 2023

STEPHANE DAILLENCOURT
Fondateur, EDAfrica ; Conseiller, Kanyonyore Institute

SIBY DIABIRA
Directrice Europe de l'Ouest, IFC – International Finance Corporation

VINCENT DI BETTA
Directeur Conseil International, Bpifrance

ABDOU DIOP
Président de la commission "Afrique," CGEM ; Associé directeur, Forvis Mazars

ARNAUD FAVRY
Directeur des affaires publiques et gouvernementales, BioMérieux, Administrateur, Institut Aspen France ; Young Leader Engagé, 2022

ETIENNE GIROS
Président, CIAN – Conseil français des investisseurs en Afrique

ELVIRE HOUEDE AGBO
Directrice Gesion des Actifs, CDC Bénin

SAÏD IBRAHIMI
Directeur général, Casablanca Finance City Authority

MUGO KIBATI
PDG, Telkom Kenya

JOËLLE KOUASSI
Directrice générale, SGPME – Société de Garantie des Crédits aux PME, Côte d'Ivoire

DENIS CHARLES KOUASSI
Directeur général, CNPS – Caisse nationale de prévoyance sociale, Côte d'Ivoire

WIAM KOUBIA
Consultante en politique comparée, Concerto

MUCAI KUNYIHA
PDG, CKL Africa Ltd

THIERRY LACROIX
Fondateur et PDG, Kaléa ; Membre du conseil d'administration, French African Foundation

PARTICIPANTS

PASCAL LAMY
Co-président de la 16e Conférence Europe Afrique : 5ème Directeur général de l'OMC

LÉONARD LIFAR
Directeur adjoint, Concerto

DOROTHÉE LINTNER
Diréctrice générale, Fondation Mérieux

MARYSE LOKOSSOU
Directrice générale, CDC - Caisse des dépôts et Consignations, Bénin

LAILA MACHARIA
Co-présidente de la 16e Conférence Europe Afrique : Directrice de l'Aspen Initiative Africa

ANTOINE MALO
Grand reporter, La Tribune Dimanche

JACQUES MASSART
Président, CBL ACP ; CEO, ASPAC International

MOUSSA MARA
Ancien Premier ministre, Mali

NACHOUAT MEGHOUAR
Directrice générale, French African Foundation

ARTHUR MINSAT
Chef de l'Unité pour l'Afrique du Centre de développement, OCDE

ELISABETH MORENO
Présidente du CA, Ring Capital ; Ancienne ministre en charge de l'Egalité

MUSTAPHA MOURAHIB
Associé, Clifford Chance; Administrateur, Institut Aspen France

HASSAN NACIRY
Responsable principal des affaires publiques, OCP Nutricrops

MOMAR NGUER
Président, Mnguer Advisory SAS

KAKO NUBUKPO
Ancien Commissaire de l'UEMOA, Ancien ministre du Togo

GRÉGOIRE DE PADIRAC
PDG, Digital Africa

PARTICIPANTS

PASCAL PEYROU
Secrétaire général, Groupe Initiative Afrique

PATRICK KOFFI PLACKTOR
Associé directeur, Afrika Desk, Alexander Hughes - AfricSearch

ILEANA SANTOS
Fondatrice CEO, Je m'engage pour l'Afrique

RESHMA SHEORAJ
Vice-présidente, Engagements stratégiques World Data Lab

SOHEIL SIBDARI
Professeur, Université du Massachusetts Dartmouth

SANDRINE SORIEUL
Directrice générale, CIAN

SELENA SOUAH
Présidente et fondatrice, Revolution'air Ltd. ; Aspen, Young European Leader 2023

JEAN-PHILIPPE TORRES
Directeur Afrique, TotalEnergies; Administrateur, Institut Aspen France

NDEYE FATOU TOURÉ
Associé et Directrice du conseil, KPMG Sénégal ; Aspen, Young Leader Engagée 2024

QUENTIN VELLUET
Rédacteur en chef adjoint au pôle Économie, Jeune Afrique

LEE WHITE
Ancien ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, République du Gabon

LASSINA ZERBO
Ancien Premier ministre du Burkina Faso ; Président, Rwanda Atomic Energy Board

L'INSTITUT ASPEN EXPRIME SA PROFONDE RECONNAISSANCE À CONCERTO GLOBAL PUBLIC AFFAIRS POUR LA RÉDACTION DE CE RAPPORT